



MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE NICOLET-YAMASKA
257-1, rue de Mgr-Courchesne
Nicolet (Québec) J3T 2C1

Téléphone : (819) 519-2997
Télécopieur : (819) 519-5367

www.mrcnicolet-yamaska.qc.ca

AVIS PUBLIC

SÉANCES DU CONSEIL DE LA MRC DE NICOLET-YAMASKA CHANGEMENT TEMPORAIRE DE LIEU

Avis public est donné par la soussignée, que les membres du conseil tiendront leur séance ordinaire du mercredi 21 février 2024 au centre communautaire Florian-Turcotte, situé au 1025, rue Hébert, Saint-Wenceslas, G0Z 1J0 ainsi que la séance du mercredi 20 mars 2024 au Centre Richard-Lebeau, situé au 375, rue Germain, Saint-Léonard-d'Aston, J0C 1M0, et ce, à 19h30.

Si des changements surviennent concernant le lieu des séances du conseil, un nouvel avis sera publié.

Cet avis est donné conformément à la résolution numéro 2024-01-007, adoptée lors de la séance du Conseil des maires de la MRC de Nicolet-Yamaska tenue le 17 janvier 2024, ainsi qu'à l'article 145.1 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1).

Donné à Nicolet, ce 24 janvier 2024.

Chantal Tardif
Directrice générale et
Greffière-trésorière